



Département d'Ille-et-Vilaine
Pôle dynamiques territoriales
Direction Transformation Ecologique
Service Agriculture, Alimentation,
Energie
1, avenue de la Préfecture
35042 Rennes cedex
02.99.02.20.32

Web : www.ille-et-vilaine.fr

RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS ET MAINTIEN D'EXPLOITATIONS A TAILLE HUMAINE

FICHE 1.2 MISE EN RESERVE FONCIERE

DISPOSITIF DE « PORTAGE FONCIER » OU MISE EN RESERVE FONCIERE

Dispositif financé par le Département d'Ille-et-Vilaine – Mise en réserve coordonnée et réalisée par la SAFER de Bretagne
Veuillez transmettre un exemplaire original au Département d'Ille-et-Vilaine et en conserver un exemplaire.



Cadre réservé à l'administration

N° de dossiers PROGOS :

N° de TIERS : Date de réception : |__| |__| |__| |__|

IDENTIFICATION DU OU DE LA BENEFICIAIRE

N° SIRET : (si le.la demandeur.euse ne dispose pas encore de numéro SIRET, veuillez prendre contact avec le service Agriculture, Alimentation, Energie du Département d'Ille-et-Vilaine)

RAISON SOCIALE :

NOM du représentant légal ou de la représentante légale :

Prénom(s) du représentant légal ou représentante légale :

Date de naissance:

COORDONNEES DU OU DE LA BENEFICIAIRE

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Téléphone portable :

Courriel :

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

| Pièces | Pièce jointe |
|--|--------------------------|
| Exemplaire original du présent formulaire de demande d'aide complété et signé | <input type="checkbox"/> |
| Etude prévisionnelle d'installation (EPI)(ou toute étude visée par une structure habilitée), attestant de la faisabilité et de la viabilité économique du projet | <input type="checkbox"/> |
| Copie du diplôme attestant de la capacité professionnelle en agriculture du porteur de projet | <input type="checkbox"/> |

CARACTERISTIQUES DU OU DE LA BENEFICIAIRE

Vous avez moins de 40 ans, vous vous installez avec les aides à l'installation : Oui Non (non éligible)

Vous avez plus de 40 ans, vous vous installez dans le cadre d'un parcours PPP : Oui Non (non éligible)

- Diplôme obtenu :
- Vous installez-vous ? En cadre familial Hors cadre familial
(non éligible)
- Type de production :
- Surface Agricole Utile :
- Votre projet s'inscrit-il dans une des démarches suivantes Agriculture Biologique
 MAEC herbivores 10%
 MAEC herbivores 18%
- Votre projet est-il diversifié¹ ? Oui Non
Précisez :

¹ La diversification suppose l'exercice d'une pluralité d'activités dans le cadre de l'exploitation. Ces activités de diversification doivent avoir un lien caractérisé avec la production (exemples : accueil, transformation, vente directe, ...)

- Votre projet est-il ? Sous SIQO races menacées atypique (apiculture, escargots, PPAM, champignons). Si oui lequel ?
.....
- Adresse du siège de l'exploitation : Identique à la localisation du bénéficiaire
 Sinon, merci de préciser l'adresse :
Lieu-dit :
Commune :

Motivations, description et objectifs du projet d'installation : (précisez en quoi le portage foncier – mise en réserve des biens pour une durée maximale de deux ans – est utile à votre projet)

CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE

Je sollicite la prise en charge par le Département des frais de stockage générés par la mise en réserve du bien foncier agricole situé sur la (les) commune(s) de

..... dans la limite d'un montant maximum de 15 000€ pour cette opération et pour une durée maximale de deux années.

Cette prise en charge par le Département se fera par le biais d'une subvention « attributaire » basée sur le prix principal d'acquisition (hors frais) : (Cocher la case correspondante)

5 000€ si le prix principal d'acquisition est inférieur à 25 000€ (NB : ce montant sera adapté si les frais générés par la mise en réserve sont en deçà de ce montant)

7 000€ si le prix principal d'acquisition est situé entre 25 001€ et 50 000€

10 000€ si le prix principal d'acquisition est situé entre 50 001€ et 80 000€

12 000€ si le prix principal d'acquisition est situé entre 80 001€ et 120 000€

15 000€ si le prix principal d'acquisition est supérieur à 120 000€

ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE

Je soussigné.e,, **demande** à bénéficier d'une subvention « attributaire », dans le cadre d'un portage foncier.

J'affeste sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance que ma demande d'aide pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis dans la notice d'information.

Je m'engage à :

- Fournir toute pièce complémentaire qui s'avérerait nécessaire à ma demande
- Obtenir le statut d'agriculteur à titre principal dans les 5 ans, m'installant individuellement ou sous forme sociétaire.
- Racheter le bien foncier, mis en réserve par la SAFER de Bretagne à mon bénéfice, dans les deux ans suivant la mise en réserve sans quoi, le Département se réserve le droit de demander le remboursement des sommes engagées dans le cadre du projet.
- Respecter le cahier des charges SAFER après rétrocession du bien, sans quoi, le Département se réserve le droit de demander le remboursement des sommes engagées dans le cadre du projet.
- Informer le Conseil départemental de toute modification de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet.

Je suis informé.e que :

- Après le passage en Commission Permanente, et à compter de la date de notification de la subvention (qui vous sera envoyée par écrit), un délai maximum de **36 mois** est accordé pour transmettre les pièces justificatives permettant le versement de l'aide à la SAFER.
- La subvention sera versée à la SAFER de Bretagne en déduction du montant dû par l'attributaire.
- En cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières.
- Les dossiers non conformes ne pourront pas bénéficier de la subvention.

- Le.la destinataire des données est le Département d'Ille-et-Vilaine.
- En outre, vous : (rayer la mention inutile)
- - autorisez/n'autorisez pas le Département à utiliser ces données à des fins d'enquête ;
- - autorisez/n'autorisez pas le Département à vous adresser des informations sur l'évolution de ses dispositifs d'aide, et sur les événements sur le thème de l'agriculture organisés par le Département.
- Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au service instructeur du Département d'Ille-et-Vilaine – Service Agriculture, Alimentation, Energie – 1, avenue de la Préfecture – 35042 Rennes cedex.
- Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Fait à, le

Signature obligatoire du demandeur ou de la demandeuse :